

Ecole du Louvre

Ministère de la Culture

Ecole du Louvre

Service de la scolarité

Palais du Louvre. Porte Jaujard.

Place du Carrousel

75038 Paris cedex 01

diplôme
deuxième cycle

diplôme de deuxième cycle de l'Ecole du Louvre
parcours « muséologie »

Exigences du programme

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités suivantes :

- Superviser et mettre en œuvre la politique et les actions visant à étudier, conserver, mettre en valeur, diffuser et enrichir le patrimoine culturel.
- Mener une réflexion critique et une analyse sur le patrimoine (œuvres, monuments, collections, sites). Savoir le replacer dans son contexte historique et socio-culturel.
- Organiser et restituer des résultats aussi bien à l'écrit (rédaction de textes scientifiques ou de vulgarisation) qu'à l'oral (présentations, conférences, enseignement).
- Sens de l'observation.
- Management d'équipe et gestion budgétaire dans un domaine lié à l'étude et à la mise en valeur du patrimoine.

Compétences attestées par la formation :

- Compétences approfondies en histoire de l'art, histoire des collections et des musées, et en théories patrimoniales et muséographiques
- Connaissances approfondies de l'organisation administrative de la culture en France ainsi que des réseaux du patrimoine dans le monde
- Connaissance de l'histoire et du développement de la discipline (historiographie)
- Connaissance approfondie des collections dans leur dimension matérielle, artistique et historique
- Capacité à conduire un projet en autonomie, à travailler en équipe ou à gérer une équipe
- Capacité à la gestion matérielle des œuvres (réserves, exposition, chantier des collections)
- Capacité de rédaction, d'analyse, de synthèse et d'argumentation
- Compétences en gestion des institutions culturelles
- Maîtrise des outils et des réseaux de la recherche
- Compétence en analyse d'œuvres d'art
- Maîtrise du vocabulaire technique propre à la discipline
- Maîtrise d'une langue vivante étrangère
- Capacité à conduire une enquête de recherche (étude et analyse critique)
- Capacité à la réflexion critique sur le patrimoine, à la remise en contexte historico et socio-culturel
- Capacité d'analyse, de synthèse et d'argumentation (écrite et orale)
- Compétence en recherche documentaire et iconographique
- Connaissance des missions de la conservation du patrimoine,
- Connaissance des publics et de la muséologie (évaluation, prospective, analyse comparée des dispositifs muséaux, sociologie des publics)
- Connaissance des techniques documentaires,
- Connaissances en muséologie (évaluation, prospective, analyse comparée des dispositifs muséaux, sociologie des publics)